



PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION du 19 avril 2023

Les membres de l'association OLAIC 34 se sont réunis pour tenir un Conseil d'Administration le 19 avril 2023 à 19h30 en visio-conférence La convocation a été envoyée par courriel le 12 avril 2023 accompagnée du lien de visio.

L'assemblée est présidée par Baya ADJI et Gaëlle TUFFOU en est nommée secrétaire.

- Présents : Baya ADJI, Michel NOZIERES, Serge KRIKET, Gaëlle TUFFOU, Jean TUFFOU, Eric BASSONS, Gérard GARS, Véronique GARS, Brigitte HIRT-BERGER,
- Excusés : Sara-Liliane FERNANDEZ, Géraldine BOCQUET, Manuella PARRA, Charles SERRA.

L'ordre du jour appelle les points suivants :

1/ L'état des cotisations et des finances

Le Trésorier Michel NOZIERES présente l'état des comptes de l'association et les principaux mouvements financiers du 1^{er} trimestre 2023.

Il y a 4975.78 € en banque.

Il annonce que nous avons 24 adhérents à jour de cotisation.

La Présidente annonce qu'elle a manqué les créneaux pour déposer les demandes de subvention FDVA, CD34. Elle n'a pas redemandé auprès de la Région au vu des difficultés d'accès au dossier. Elle va faire CD 34 et envisage de demander à la Communauté de communes du Clermontois puisque l'association y a son siège.

Gaëlle Tuffou donne le lien pour la subvention de fonctionnement des associations via le CD34 : <file:///C:/Users/fred/Downloads/Formulaire-PAT-2023.pdf> . Elle donne également le lien pour la subvention de la Région à laquelle Olaïc34 pourrait prétendre dans le cadre du plan de « Promotion de la Citoyenneté et Lutte Contre les discriminations » : <https://www.laregion.fr/Promotion-de-la-Citoyennete-et-Lutte-contre-les-discriminations>. A discuter.

Par ailleurs, il a été décidé que les futures interventions dans les écoles, animations et prêts de la collection des Mariannes seraient rémunérées. La Présidente a cet effet doit établir les modèles de contrat-formation et de convention-prêt, comme annoncé lors de l'AG du 10 février dernier.

--

Eléments reportés de l'AG du 10 février :

- Le Trésorier propose qu'avec la Présidente, il se renseigne sur les modalités de passage de l'association en DUP, afin de pouvoir augmenter d'une part l'adhésion, et d'autre part d'inciter au soutien financier par le public (via déduction fiscale).

- Le trésorier va se renseigner auprès d'autres banques pour faire baisser les frais bancaires.

2/ Choix du futur logo

La Présidente revient sur la demande de début 2022 de faire un logo sur fond vert, et sur celle du CA du 10 février 2023 de changer de logo en affirmant notre identité via la valorisation de la feuille de gingko biloba. Le logo actuel est donc conservé et un changement éventuel voté à la prochaine assemblée générale.

Concernant la Baseline, comme annoncé au CA de février 2023, elle comprendra donc « Observatoire de la Laïcité – Cœur d'Hérault ». Le Bureau sera amené à choisir la variante de cette Baseline sur les propositions faites par Sara-Liliane Fernandez. Suite à ce choix, Sara-Liliane devra faire parvenir les différentes déclinaisons du logo en HD afin que Gaëlle Tuffou les intègre sur les réseaux sociaux, site web et sur la base des documents administratifs. Ce sera sans doute l'occasion de revoir ensuite toute la plaquette.

3/ Retour sur le rdv avec la Communauté de Communes Vallée d'Hérault

Le rendez-vous est prometteur. La CCVH doit d'abord valider la faisabilité selon le budget : 2023 ou 2024. En effet, il faudra prévoir le défraiement du photographe.

La Présidente tiendra informé le CA de l'avancée de ce dossier : qui photographie ? qui écrit ? qui conçoit ? qui imprime ? et si une manifestation accompagnera la sortie du livret.

4/ Interventions futures

4-a : Ecole de Mèze : Jules Vernes (2 classes) et Clemenceau (2 classes) ; restera Ecole Héliante à programmer dès que Géraldine aura eu son conseil d'école.

4-b : CEG Bédarieux : la référente Laïcité Mme Benezech quitte cette fonction et passe le relais à une collègue. Se pose la question de la suite des interventions Olaic34 dans cet établissement.

Elle a transmis à Baya un outil via un padlet qui vous a été soumis par mail pour avis.

4-c : Forum Santé à Ganges le 12 mai : Baya animera un stand sur la laïcité.

4-d : Prêt de la collection de bustes du 6 au 19 juillet auprès de la ville de Balaruc-les-Bains, avec proposition d'une conférence sur les Mariannes animée par M. Dumonet, et 2 après-midi de conférences guidées gérée par Baya. La logistique sera assurée par un technicien municipal. Selon l'aspect financier vu au point 1 de ce compte-rendu, Baya établira la convention de prêt et d'intervention incluant le tarif après le rendez-vous du 25 avril.

--

Éléments reportés du CA du 10 février – toujours en discussion :

- *Conférence avec l'Amicale Laïque de Portiragnes*
- *Intervention sur Voix de l'Extrême : poésie et culture*
- *Commémoration du 09 décembre*

5/ Marche de la Laïcité du lundi 29 mai.

Un point est fait sur la logistique, vu que Michel ne sera pas présent. Il a été décidé que pour des raisons pratico-pratiques, le repas soit pris sur l'aire près du parking et de demander à chacun d'apporter son parasol afin d'éviter les coups de soleil au moment du repas.

Café-croissants à l'arrivée : en vue de l'accueil apporter thermos et tables.

Côté animation, il est envisagé la venue du marcheur-conteur Kamel Guennoun avec son musicien. Coût de l'intervention 500 €.

Côté communication, pour avoir le temps de faire circuler au maximum l'information, Gaëlle recevra les documents de communication d'ici le 8 mai à savoir :

- le visuel en format carré pour les réseaux sociaux et site web, et en 1200px par 628px pour l'évènement facebook,
- le texte d'accompagnement pour les relations presse.

Elément reporté du CA du 10 février :
- le projet de plaque évoqué lors de l'AG 2022 et rappelé lors du CA de février 2023.

6/ Concert Sahar – Nébian – Octobre 2023

Cette manifestation sera montée en partenariat avec l'association « Nébian, image et poésie » et la mairie de Nébian.

Date exacte : vendredi 6 octobre 2023

Tarif prestation de Sahar, accompagné d'un musicien : plus ou moins 600 € (à voir).

Conception de l'affiche et supports de com : Sara-liliane ou autre personne.

Diffusion de l'information maximum à J-21 sur nos réseaux sociaux, site et presse par Gaëlle

Tarif public : au chapeau

Le lieu : salle des arts à Nébian, capacité 80 places.

Logistique (installation chaises, et régie sono) : mairie de Nebian.

7/ Quiz pour intervention au Forum de la ville de Ganges.

Selon les interventions, Baya utilisera une version ou l'autre des quizz en sa possession après remodelage pour l'adapter au public concerné.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21H. En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal du Conseil d'Administration signé par :

La Présidente



La Secrétaire

